

SC HOLDING BEST

Société civile

SIREN 831 141 403

54 rue de la Croix de Seguey

33000 Bordeaux

Représentée par Monsieur Éric SOUBESTE, son gérant

SCP SILVESTRI – BAUJET

Maître Bernard BAUJET, Mandataire judiciaire

23 rue du Chai des Farines

33000 Bordeaux

Adressée par courrier électronique

Bordeaux, le 10 septembre 2026

Objet : SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT – procédure de sauvegarde ouverte le 19 novembre 2025 – abandon de créance en compte courant d’associé avec clause de retour à meilleure fortune

Maître,

La SC HOLDING BEST, associée de la SARL PARTENAIRE INVESTISSEMENT, a déclaré à la procédure de sauvegarde ouverte au bénéfice de cette société par jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux du 19 novembre 2025 une créance en compte courant d’associé d’un montant de 656 710,02 €.

Cette créance a été admise pour ce montant à l’état des créances que vous avez déposé au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux le 21 août 2026.

Entendant soutenir la sauvegarde de la société PARTENAIRE INVESTISSEMENT et permettre l’apurement de son passif, la SC HOLDING BEST déclare par la présente abandonner l’intégralité de sa créance en compte courant d’associé de 656 710,02 € dans le cadre du plan de sauvegarde.

Cet abandon est consenti sous la seule réserve d’une clause de retour à meilleure fortune. La créance ne pourra redevenir exigible qu’après l’exécution complète du plan de sauvegarde et le paiement intégral de l’ensemble des créanciers admis. Aucun remboursement, même partiel, ne pourra intervenir avant cette date.

Je précise que le présent abandon ne constitue pas un retrait de la déclaration de créance, laquelle demeure, mais une remise consentie dans le cadre du plan de sauvegarde au sens de l’article L. 626-5 du code de commerce.

Je vous confirme en tant que de besoin, en réponse à la consultation des créanciers que vous serez appelé à conduire, l’accord donné aux délais et remises figurant au projet de plan.

Cet engagement est souscrit en vue de l’adoption du plan de sauvegarde et sera annexé au projet déposé au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

La présente lettre est signée par voie électronique et vous est adressée par courrier électronique.

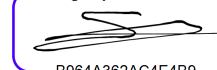
Je vous prie d’agréer, Maître, l’expression de mes salutations distinguées.

Pour la SC HOLDING BEST

Monsieur Éric SOUBESTE

Gérant

Signé par :



B964A362AC4E4B9...